



Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre-ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 08h00 à 12h00



POUR UNE ADJONCTION, MODIFICATION ou SUPPRESSION D'ACTIVITE



Dans ce cas, (pour l'ajout) l'activité est déjà prévue dans l'objet social (PM), mais déclarée ni à la patente ni au RCS comme étant réellement exercée.

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

| RCS | RIDET |
|-------------------------------|----------------------|
| - 2 bulletins modificatifs A3 | - 1 bulletin RID P2C |

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

14 600 XPF (uniquement règlement en chèque à l'ordre du «RCS-DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Obligatoire dès lors que le dossier passe par la CCI , qui consiste à une assistance pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

Merci de remplir le bulletin de façon lisible